



| Les états d'âme...

| L'instant BD

Estrassinnet
de Sylvain Pongj

Page 2

| Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 4

| Alès insolite

Un banquet
pour la fin de la guerre

Page 9

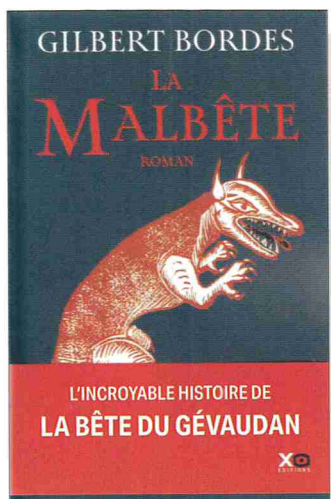
| Histoire en Occitan

et sa traduction
L'uòu

Page 14

LA SÉLECTION LIVRE

du moment



Tapie dans l'ombre, elle rôde, rugit, menace. En cet été 1764, la rumeur se répand aussi vite que les cadavres de bergères et de jeunes enfants. Dans cette rude région isolée du Gévaudan, les habitants sont démunis devant cette bête qui ne ressemble en rien à un loup ordinaire.

Est-ce un animal échappé de l'enfer, comme le prêchent les curés, venu punir la population terrifiée pour ses maigres péchés? une bête dressée par un criminel? La question obsède Roger Desqueyroux, malicieux colporteur qui arpente le Gévaudan avec son âne et sa carriole.

Avec son apprenti, le jeune Mathieu, à qui il apprend à lire et à écrire, ils traquent la Malbête. Mais le mystère s'épaissit quand le colporteur constate que la bête du Gévaudan épargne Mathieu à chacune de leurs rencontres...

Des chemins arides du Massif central à la cour de Louis XV, Gilbert Bordes nous plonge dans l'incroyable histoire de la Malbête. En cette période préévolutionnaire, où les idées des philosophes cheminent jusque chez les paysans écrasés d'impôts, le pouvoir doit réagir devant cette menace qui a fait plus d'une centaine de victimes et déchaîne les superstitions.

L'auteur: Fort d'un minutieux travail d'enquête, Gilbert Bordes, lui, nous livre sa vérité dans ce roman fascinant. Grand romancier de l'Histoire, il est membre de l'École de Brive. Il a remporté le prix RTL-Grand Public et le prix des Maisons de la presse. En 2023, il a publié chez XO Éditions La Dernière Nuit de Pompéi.

Interview: Avec ce nouveau roman historique, vous nous emmenez sur les traces de la Bête du Gévaudan, cette Malbête qui a terrorisé jadis la population... et qui continue de fasciner. En quoi, de votre côté, cette histoire pleine de mystères et de légendes vous intéresse-t-elle?

L'histoire de la bête du Gévaudan est l'illustration macabre de l'incessante lutte de l'homme contre le loup dans les campagnes françaises. Le loup s'en prenait aux troupeaux, et parfois aux jeunes bergers sans défense. Image du mal absolu, c'était le diable sur terre.

Pendant trois ans, de 1764 à 1767, la bête du Gévaudan a dévoré des bergers et des femmes (elle s'en prenait rarement aux hommes), semant la terreur dans la campagne du Gévaudan, de la Margeride et de la Basse-Auvergne. Elle a officiellement tué quatre-vingt-une personnes selon les registres paroissiaux tenus par les curés, mais il y en a certainement beaucoup plus: les causes des décès n'étaient pas forcément consignées. N'y figurent pas, non plus, de nombreuses victimes, généralement de jeunes enfants, dont on n'a retrouvé que d'infimes restes, et tant d'autres disparus. Elle pourrait avoir tué plus de deux cents personnes.

J'ai voulu, à travers ce roman, redonner vie à cette campagne du Massif central que j'ai bien connue dans mon enfance. J'ai grandi dans une région voisine et géologiquement semblable au Gévaudan, j'ai eu peur du loup, bercé par les contes enfantins et les histoires encore vivaces des tout derniers loups qui ont habité ces contrées.

Votre livre est un roman mais de nombreux personnages ont réellement existé. Comment avez-vous travaillé pour ancrer l'intrigue dans la réalité historique?

Il n'y a pas si longtemps, le loup était au centre des peurs rurales. Et pourtant, on nous dit qu'il ne s'attaque pas à l'homme. J'ai donc voulu comprendre ce qu'il en était de cette Malbête, en dehors de tout ce que l'on sait sur le loup.

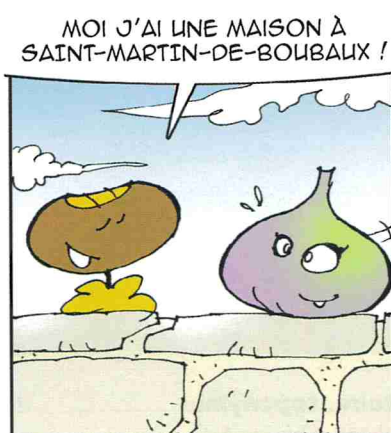
Je me suis attaché à respecter la véritable histoire de la bête du Gévaudan, sans céder aux multiples légendes qui l'entourent. La plupart des personnages ici ont existé, les paysans, les prêtres, les soldats envoyés par le roi. Toutes les victimes de la bête que je cite sont réelles, on les trouve recensées dans les ouvrages de deux grands spécialistes que sont Jean-Marc Moriceau et Michel Louis. Il fallait en revanche une intrigue qui me permette de suivre le monstre dans ses déplacements sur une assez grande région, placer ses méfaits dans la vie quotidienne des villageois, grâce à un personnage itinérant...

L'INSTANT BD

par Estrassinét

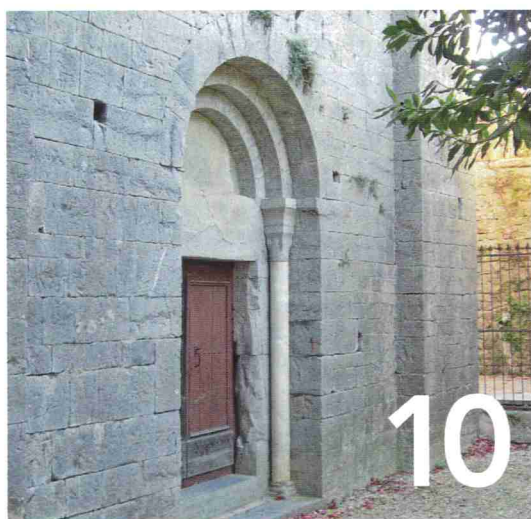
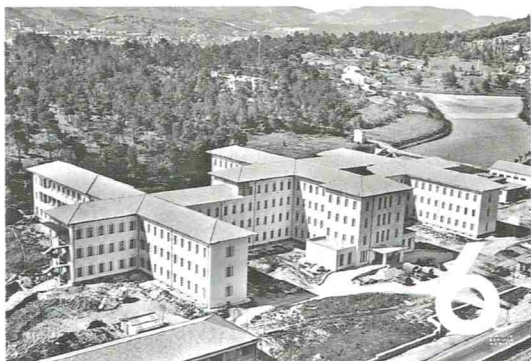
<https://www.xoeditions.com/> - ISBN: 978-2-37448-658-1

Format: 14,5 X 22,5 cm - 350 pages - 21,90 €



LE SOMMAIRE

de la semaine



SOMMAIRE N° 2314

- 2 - La sélection livre du moment - Estrassinnet
- 4 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais
- 6 - Les états d'âme d'un patient ordinaire - 9^{ème} partie/10
- 9 - Alès insolite : Un banquet pour la fin de la guerre
- 10 - Une transaction à Saint-Félix-de-Pallières
- 14 - Un peu d'Occitan : l'uòu

Photo couverture :

Quoi de mieux qu'une balade cévenole,
à la découverte des trésors de la nature...

Crédits photo : Chrystelle Leyris

Annonces légales et actus en pages centrales



Fondateur: Lucien André
Successeur: Michel Vincent
Directrice de la publication:
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398 045 930
Siège social: 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone: 04 66 56 69 56
E-Mail: cevennesmagazine@gmail.com
Site: www.cevennesmagazine.fr
Facebook: Cévennes Magazine
Instagram: cevennes_magazine

Impression:
IMP'ACT imprimerie
Tel.: 04 67 02 99 89
5911 Route du Frouzet
34380 Saint-Martin de Londres



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181
Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)
Dépôt légal: jour de parution

ABONNEZ-VOUS !

**52 NUMÉROS =
40 € TTC**

AU LIEU DE 83 €



N° 82

par Bernard de Fréminville

de Bou à Bou

Boucher (avenue Hélène)

Rive gauche du Gardon, quartier de Conilhères, voie en plusieurs segments entrecroisés avec l'Ancien chemin de Mons. Nommée en 1970.

BOUCHER Hélène (1908-1934)

Aviatrice, née le 23 mai 1908 à Paris et décédée le 30 novembre 1934 à Guyancourt. Elle bat de nombreux records de vitesse. En septembre 1933, elle se lance dans l'acrobatie aérienne. Le pilote d'essai et champion de voltige Michel Détrouyat, son moniteur, déclare au terme de sa formation : Dans quelques mois, elle sera la meilleure acrobate du monde ! Le 30 novembre 1934, Hélène Boucher se tue lors d'un vol d'entraînement sur l'aérodrome de Guyancourt aux commandes d'un Caudron C430 Rafale.

Boucher (1340)

Noms figurant sur une liste des habitants d'Alais en 1340 : Bertrand et Raymond du Puy, Bertrand Albaret, Rostain Puechaut, Pons de la Coste, Pierre de Ribaute.

Boucherie communale (1751)

Au milieu du 18^{ème} siècle, survient à Alais une crise de la viande. Trop d'abattages menacent la population animale. La municipalité crée donc une boucherie, destinée à préserver la ressource et les prix bas.

Le 1^{er} juin 1751, la boucherie communale, située sur la place du Marché, est donnée à ferme à Jean Treilis sous les conditions suivantes :

« 1° qu'il sera tenu de fournir la boucherie de bonnes et grasses chairs de la montagne, pour le prix de 4 sols 6 deniers la livre du mouton, et 5 sols 6 deniers celle de bœuf, brebis et mouton, sans augmentation en raison des taxes ou impositions sur la viande revenant à la communauté.

2° qu'il ne sera point permis au fermier de vendre aucun bétail de la nature susdite qui n'aille de ses quatre pieds au lieu de la tuerie, ni de gonfler ledit

bétail qu'avec soufflets et non avec la bouche.

3° qu'il ne sera point permis de bailler aucuns souquets (morceau de basse viande, abattis) que des quatre quartiers de la bête.

4° qu'en faisant la débite, il sera tenu, lui, ses associés et valets, de déclarer à la pratique le poids de la quantité vendue, à peine de 10 livres d'amende pour l'hôpital de cette ville.

5° qu'il est défendu à toute personne de la ville et de son taillable de tuer et de débiter de la viande, en concurrence avec le fermier de la boucherie, si ce n'est en temps de foire.

6° que le fermier payera, suivant son offre, 85 livres pour aumônes aux pauvres de l'hôpital, 15 livres aussi pour les aumônes des Capucins de cette ville, et enfin deux quintaux de viande de mouton pour l'usage dudit hôpital.

7° qu'il sera tenu d'entretenir la boucherie en bon père de famille, sans user d'aucune dépopulation, et il ne pourra tuer, notamment, aucune vache ni génisse ».

Les veaux, agneaux et chevreaux sont compris dans cette interdiction. Après différentes alternatives, le commerce de la boucherie est définitivement déclaré libre à Alais par délibération du 10 avril 1785.

Boucherie (droits sur la)

Relevé dans le Registre des possessions du connétable de Montmorency, comte d'Alais en 1596. « Item l'émolument et leude qui se prend et lève en la boucherie de ladite ville d'Alais savoir :

- de chacun bœuf ou vache qu'est tuée à ladite boucherie les jours de mercredi, jeudi et vendredi, toute la

langue; et deux tiers des langues des bœufs ou vaches qui sont tuées à ladite boucherie les jours de samedi

- de chacun bœuf ou vache qu'est tué le dernier mardi d'août: la langue et 4 deniers tournois

- de chacun pourceau qu'est tué à ladite boucherie les jours de mercredi, jeudi et vendredi: un pied de devant et un autre de derrière



- de trois moutons qui sont tués à ladite boucherie le dernier mardi d'août : 1 denier tournois
- de chacun tablier (comptoir) de ladite boucherie auquel n'y aura de chair ledit jour dernier mardi d'août : 4 deniers tournois et deux quartiers de bœuf que mondit seigneur peut faire prendre tous les ans à ladite boucherie ».

Boucheries (rue des)

Ancienne rue d'Alais, attestée en 1585. Son nom indique bien le type de commerce qui s'y tenait, au début du moins. Domergue Flavard est déjà enregistré comme boucher en 1528.

Bouchers (1200)

Coutume d'Alais et d'Anduze, charte de 1200. Article 32. Nous voulons expressément que dans les rues et sur les places les bouchers ne répandent ou ne jettent le sang des boucs, ni les intestins ni autre chose de fétide ; qu'ils ne puissent non plus égorger les boucs sur les places ; et cela nous le défendons à tout le monde.

Bouchers (1820)

Le 12 juillet, le maire d'Alais prend un arrêté relatif aux mesures de salubrité : Les bouchers et charcutiers, soit dans la ville, soit dans les faubourgs, ne pourront, à l'avenir, étaler hors de leur boutique, ni accrocher aux murs de face des pièces de boucherie, de quelque nature qu'elles puissent être.

Il est, en outre, enjoint aux bouchers, depuis le 1^{er} mai de chaque année au 1^{er} octobre, de laver tous les jours le sol de leur magasin ou boutique. Ils feront, autant qu'il sera possible, établir des courants d'air, afin de déplacer par ce moyen les miasmes malfaisants qui pendant les chaleurs s'y accumulent facilement.

Bouchers (1858)

État nominatif des bouchers exerçant dans la ville d'Alais (1858) : MM. Augustin, Louis, place de l'Étoile ; veuve Baron-Dumas, faubourg du Soleil, 3 ; veuve Benoit-Vidal, rue Saint-Vincent, 46 ; Chadrier, Cyprien, Grand'Rue, 164 ; Chapon, François, place de Ribes, 4 ; Courtieu, François, faubourg du Soleil, 29 ; Dubois, Cyprien, rue Peyrolierie, 11 ; veuve Gougibus dite la France, place Saint-Jean, 24 ; Gervais, Lucien, Grand'Rue, 120 ; Havon, Placide, rue Valaurie, 17 ; Montagnon, Frédéric, rue Saint-Vincent, 21 ; Philibert, Étienne, place du Marché, 28 ; Philibert, Jacques, faubourg du Marché, 65 ; Rancia, Louis, rue Bouquerie, 11 ; Soulier, Louis, place Saint-Jean, 35 ; Soulier, Maximilien, rue Raymond Pelet, 18 ; Soulier, Théophile, Grand'Rue, 20 ; Teissonnière, Joseph, Grand'Rue, 51 ; Trélis, Étienne, Grand'Rue, 204 ; Vignal, François, Grand'Rue, 25.

BOUCHET Louis Marius (1881-1914)

Soldat de 1914-1918. Né le 9 octobre 1881 à Sénéchas (Gard), chasseur au 6^{ème} Bataillon de



Chasseurs Alpains, tué à l'ennemi le 25 août 1914 dans la forêt de Hesse (Meuse) à l'âge de 32 ans. Il figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais

BOUCICAUT (1366-1421)

Maréchal du 14^{ème} siècle. Jean le Maingre, dit Boucicaut, est remarqué très jeune pour sa vaillance. Il se bat d'abord contre les Anglais, part en croisade en 1389 en Tunisie et tâte pendant quatre mois des prisons du Caire, repart en croisade en Prusse avec les chevaliers teutoniques en 1391. Il est alors fait maréchal. C'est lui qui maîtrise le roi Charles VI devenu fou dans la forêt du Mans. En 1393, son mariage avec Antoinette de Turenne lui apporte en dot le comté d'Alais. Mais son beau-père, Raymond de Beaufort, l'accuse de tricheries, desloiautés et barateries, et il repart en croisade, en Hongrie cette fois-ci. L'armée croisée subit un désastre en 1396 à Nicopolis (Bulgarie) et notre maréchal ne doit la vie sauve qu'à la protection de Jean sans Peur.

Il devient un moment gouverneur de Gênes et de Savone, revient en France et s'élève au rang de vicomte de Turenne.

C'est en 1404 qu'Ermessende de Boulbon engage avec lui des pourparlers pour régler le sort de la Salendrenque. Au combat d'Azincourt (1415) il est encore fait prisonnier mais fait partie des rares nobles survivants, les Anglais qui l'admiraient l'ayant emmené en Angleterre. Il y meurt en 1421.

Le maréchal de Boucicaut en prière (illustration ci-dessous)

Sa biographie a été écrite par Christine de Pisan en 1409 sous le titre Livre des faits du bon messire Jean le Maingre dit Boucicaut, Maréchal de France, pieuse hagiographie de ce grand seigneur, rude guerrier confit en dévotion.

Boucles d'oreilles (1839)

Lu dans *Le Courrier du Gard* du 13 janvier. André Marot, charpentier d'Alais, âgé de 22 ans, accusé de vol de boucles d'oreilles en or, d'autres objets et d'une somme d'argent, commis à l'aide de violence qui a laissé des traces de blessures et de contusions, sur un chemin public, au préjudice de Lambertine Maréchal, a été déclaré coupable avec des circonstances atténuantes, et condamné à cinq années de réclusion.

Boucles d'oreilles (1884)

Lu dans *l'Union Républicaine* du 13 janvier. M. Méjean, brigadier de police, a arrêté la nommée Marie Gaillard, âgée de 17 ans, femme publique, pour avoir volé aux demoiselles Amblard, fille du limonadier de ce nom, et Causse, fille d'un employé du chemin de fer, âgées de 7 à 8 ans, leurs boucles d'oreilles.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."

HOMMAGE

au personnel médical

Les états d'âme d'un patient ordinaire ou **PURGARE ET CLYSTERUM DONARE**

9^{ème} partie

Par Alain Gurly

"Ce petit livre (découpé ici en 10 épisodes) a été écrit en hommage et reconnaissance pour tous les personnels de santé de l'Hôpital d'Alès"

TREIZIÈME TEMPS

Réveillé comme de coutume aux aurores, je décide unilatéralement de quitter ma barboteuse de bloc opératoire et de revêtir un pyjama.

Enlever la barboteuse paraît simple, car il n'y a qu'à enlever les boutons-pressions autour du cou. Mais sortir le bras des manches, et mettre le haut de pyjama se révèle immédiatement impossible à cause des perfusions ! Il n'est pas question de débrancher la tuyauterie,

ni de passer l'arbre de Noël nickelé par la manche.

Je me contente de mettre le short de pyjama. Puis je vais me donner un coup de rasoir et me débarbouiller un peu.

Et là, tout en faisant ma toilette, évidemment, je découvre au-dessous du pansement, un hématome énorme qui descend au-dessous de la plaie d'opération et envahit massivement les parties nobles de mon individu.

C'est impressionnant, violacé, et enflé à souhait. Ça pose

sède la teinte exacte des betteraves rouges cuites.

Voilà encore de quoi faire rire sans doute, mais qui ne me réjouit pas du tout. Je me lave avec précaution et je sonne l'infirmière. Je suis au-delà même des paroles de la chanson de Brassens. Dans des cas aussi inquiétants que ça, je ne crains pas de montrer « mes organes procréateurs, ni à mes femmes ni à mes docteurs », pour parodier le grand Georges.



Elle arrive et constate les dégâts. En plus ça enfle quasiment de minute en minute.

- Ça vous fait mal ?

Ah! Ça! Pas du tout.

- C'est dur au toucher ?

Non.

- Ça arrive de temps en temps.

Si je l'avais su avant, j'aurais en même temps su que ça allait m'arriver à moi. Incontournable dans mon cas précis de poissard. J'aurais été au-dessous de ma performance habituelle si j'avais raté cet épisode.

- Ça passera tout seul!

Bon, c'est déjà ça. Mais dans combien de temps? Geste évasif de l'infirmière.

- C'est variable!

Je me recouche résigné. Avec ce bidule j'ai l'impression de marcher les cuisses écartées.

Des souvenirs horribles d'éléphantiasis me reviennent en mémoire, avec leurs cortèges d'illustrations épouvantables et de photos catastrophiques. Je me souviens de l'inénarrable Rabelais qui prétendait qu'on devait transporter tout ça avec une brouette afin de pouvoir marcher...

Je me mets à plaindre de tout mon cœur les victimes de cette maladie tropicale, puis à y être et à la réflexion, je plains aussi les taureaux de Camargue, et même j'irais jusqu'à plaindre les taureaux domestiques.

Dire qu'il y a des gens qui les envient!

Je n'ose plus bouger.

Pourtant, lorsqu'on m'apporte le petit-déjeuner, je dois me déplier avec précaution pour m'asseoir et manger car j'ai très faim... Cela ne m'a pas coupé l'appétit, c'est bon signe. Je remonte bien mon slip et coince l'élastique au-dessus de mon nombril.

Je me sens un peu plus soutenu, si j'ose dire.

On me change les bouteilles à perfusion avec une régularité d'horloge.

Ma femme arrive en fin de matinée. Je lui montre le corps du délit. Elle est partagée entre l'inquiétude et une immense envie de rire... Je ne lui en veux pas. J'ai l'habitude, ça ne me vexé plus. Je suis le rigolo des hôpitaux.

L'aspect de l'ensemble est tout de même assez surprenant. Pour reprendre un terme de Rabelais, c'est vraiment « horricque »!

Le gastro qui m'a fait la colo hier arrive pour me rendre une petite visite. C'est gentil à lui. Je lui montre l'objet de mon tourment.

- Ça arrive...

Allons, je suis un cas rigolo mais courant, je me sens moins seul à faire rire. Rigolos chroniques et maladifs, mes frères, unissons-nous, rigolons en chœur!

Ma femme lui parle de mon régime alimentaire habituel assez

« sans déchet », de l'absorption quotidienne et recommandée des fameux cinq fruits et légumes. Il sourit.

- Pour la santé, Madame, c'est tout de même beaucoup moins important que le tabac ou l'alcool!! Votre mari ne fume pas...! Il ne boit pas...

Le tabac est un vice qui m'a passé depuis plus de trente-cinq ans, et je bois péniblement un verre de bon vin par repas, car je ne suis pas un buveur d'eau. Je suis, sans flânerie, un modèle de sobriété, mais je n'y ai aucun mérite. Je ne suis pas gourmand, je me moque des victuailles, et je ne mange que pour me nourrir lorsque j'ai faim, ayant éliminé d'autorité tout ce que je ne digère pas bien.

Je peux regarder, impassible, des convives absorber devant moi des plats réputés appétissants sans même saliver. De plus je bois assez peu, quel que soit le liquide. J'apprécie toutefois le bon vin, mais à doses homéopathiques. Le jeune gastro s'en va. Et nous nous installons dans une attente qui, selon moi, devrait rapidement déboucher sur ma sortie de l'hôpital. Les infirmières passent pour me renouveler les perfusions d'antalgiques et de glucose.

- On attend le chirurgien pour savoir si vous sortez aujourd'hui ou demain! Mais il n'est pas venu car il opère depuis neuf heures du matin...

Attendons. Il va bien s'arrêter à un moment!

Quinze heures, je fais la sieste, ma femme fait des mots croisés pour tuer le temps dans le fauteuil en sky qui craque lorsqu'elle bouge.

L'infirmière passe vers seize heures.

- Le chirurgien n'est pas encore sorti du bloc.

Il doit être exténué. Est-ce qu'il a mangé quelque chose? On n'ose pas demander de ses nouvelles...

C'est une question que l'on ne pose jamais à un médecin. Le docteur est censé aller toujours bien, être toujours bien nourri, ne jamais avoir faim, ni soif, ni sommeil et ne pas être fatigué.



Un jour, chez mon docteur généraliste habituel, que je considère à la fois comme mon toubib et un ami, pour qui j'ai de la considération tout court, d'ailleurs, je demandais :

- Docteur, je vais vous poser la question qu'on ne pose jamais à un médecin. Comment allez-vous ?

Il a éclaté de rire.

- Très très bien, je vous remercie !

J'ai eu l'impression d'avoir accompli mon devoir minimal envers cet excellent homme.

L'infirmière tourne en rond dans la chambre, le dernier pot à perfusion se vide. Elle débranche tout et me retire le cathéter.

- Je crois qu'on va vous garder cette nuit. De toute façon il faut vous reposer beaucoup.

Je ne me sens pas le courage en effet d'aller retourner la terre de mes faïsses.

- Ça ne vous fait rien de rester une nuit de plus ici ?

Meeuu non ! À vrai dire, cela ne me dérange pas du tout.

J'ai un heureux tempérament qui fait que, la nuit, je dors.

Je suis même capable de dormir à n'importe quel moment de la journée !

Alors, ici, ou là... pour une nuit... !

Dix-huit heures.

Le chirurgien arrive avec l'infirmière. Il a l'air fatigué, tu parles, on le serait à moins.

- Allez ! Hop ! Si tout va bien, vous sortez !

Youpi.

- Sauf si vous n'urinez pas bien...

Il a bonne mémoire. Je lui assure que tout est rentré dans l'ordre, que je vide la vessie à chaque miction. Le top. Il a l'air rassuré. Je suis rassuré, ma femme aussi.

Il me serre la main et sort, avec tous nos remerciements. Il fait un geste de la main pour signifier qu'il fait son boulot...

L'infirmière revient aussitôt avec un tas de papiers, des ordonnances, les rendez-vous futurs pour la visite post-opératoire, etc...

Elle me regarde avec sévérité.

- Et surtout vous ne faites rien que vous reposer une bonne semaine. Couchez-vous même la journée. D'accord ?

Et que voulez-vous que je fasse. J'ai le bas-ventre qui me tiraille fort, malgré le Doliprane !! Et plus bas, ce n'est pas brillant non plus.

Je jure tout ce qu'elle veut car j'ai l'intention de bien l'appliquer.

Elle nous salue en souriant. Ce sont des gens formidables, le Pays du Sourire, je les embrasserais tous.

Ma femme plie rapidement mon maigre bagage et nous sortons de la chambre sans un regard en arrière. Dans le couloir en face, j'aperçois le chirurgien qui fait le tour de ses patients. Il m'adresse un geste de la main, que je lui rends avec un sourire.

Il titube un peu. Il est presque dix-neuf heures et il n'a pas encore fini journée...

J'admire en silence.

À suivre...



ALÈS INSOLITE

Extraits des rubriques d'Alain André

Menu 1919 affiché au Bellini

UN BANQUET POUR LA FIN DE LA GUERRE

Les notables avaient retrouvé la paix et la prospérité

Hors d'œuvre, jambon glacé, buisson d'écrevisses au chablis, langouste à l'américaine, lapereau grand veneur, parfait de foie gras à la gelée, poussins flanqués Périgord, salade Rachel, bombe « Victoire », kaltschale à la roumaine, fruits et desserts variés, le tout arrosé de sauternes, bordeaux, bourgogne, champagne, et accompagné de café du Roi de Lahore, de fine Hennessy et, enfin, de tarragone.

Qui, et à quelle occasion, vient faire une telle ripaille au Bellini, place Henri-Barbusse ? Personne, rassurons-nous : ce « menu de la paix » est bien exposé à l'intérieur du restaurant, mais il fut servi le samedi 5 juillet 1919, probablement au café de France, haute place Saint-Jean. Il s'agissait de fêter la fin de la guerre : le samedi précédent, 28 juin, avait été signé le traité de Versailles. Cette date figure sur le document ainsi que celle de l'armistice, le 11 novembre 1918.

Les hommes qui ont posé pour la photo, notables commerçants alésiens, devant leur verre d'absinthe, constituaient une bande de joyeux lurons. L'imprimeur Edmond Préel préside leur assemblée. Deux autres noms sont imprimés, ceux de M. Malavas, photographe, et de M. Michau, restaurateur. On nous a indiqués par ailleurs la présence de l'incontournable commerçant journaliste musicien Louis Blachère.

Et si Isabelle Clément, qui partage la direction du Bellini avec Thierry Dupin, a ajouté ce menu historique à la riche décoration de son établissement, c'est un peu parce que ses deux arrière-grands-pères maternels, MM. Bonnefoi et Maindret font partie du groupe des convives.

Le menu témoigne de l'évolution des habitudes gastronomiques. Certains plats semblent avoir disparu : Qu'est-ce que la

Grande
Guerre
Grand
Banquet

kaltschale ? Était-il courant de manger des poussins ? La tarragone était-elle une liqueur espagnole ? Aucun vin de la région ne fait partie de la liste, ni aucun produit explicitement local. La brandade, le pé-lardon ou les charcuteries cévenoles ne devaient pas être considérés dignes des riches tables de fête. La mode n'était pas encore aux produits du terroir.

Rubrique parue dans l'édition cévenole de Midi Libre le dimanche 10 octobre 1999.

Un lecteur a apporté une précision : le « menu de la Paix » (ML du 14/11) fut servi au restaurant de l'Évêché, local actuel de la Caisse d'épargne.

Les femmes étaient peut-être au banquet, mais pas sur la photo...



UNE TRANSACTION DU XV^e SIÈCLE À SAINT-FÉLIX-DE-PALLIÈRES (GARD)

D'après E. DURAND - Curé de Peyremale (1892)

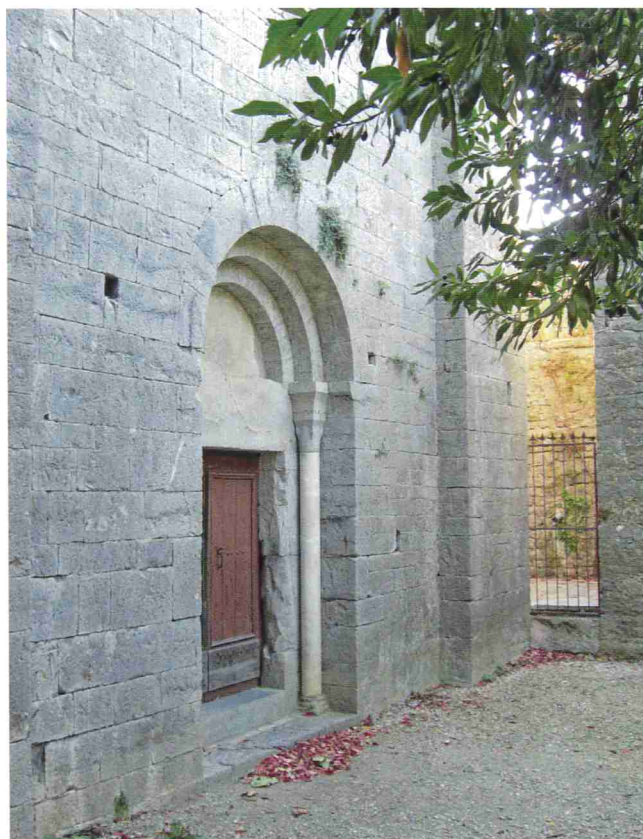
Relevé par Christian Bataille

Nous sommes en 1445. Le désordre est partout: à Paris comme à Rome, à Nîmes aussi bien qu'à Uzès et même à Saint-Félix-de-Pallières.

Le concile de Florence donne assez de mal à Eugène IV, et Charles VII, malgré les victoires de Jeanne d'Arc, n'est encore pour beaucoup que le roi problématique de France. A Uzès, deux compétiteurs, le chanoine Guillaume Soyberti et le breton Alain de Coëtivi envahissent l'évêché les armes à la main.

A Nîmes, par ordonnance d'Eugène IV, le cardinal Guillaume d'Estouteville remplace Guillaume de Champeaux en qualité d'administrateur du diocèse. D'Estouteville est à Florence; absorbé par le concile, il nomme vicaires généraux de Nîmes, Jean Emeri et Jean d'Orchies, qui régiront le diocèse en son absence.

Messieurs les grands vicaires, à leur tour, délèguent leurs pouvoirs à l'official Guillaume Maurel, licencié en droit, précepteur de la cathédrale de Nîmes. Un sous-délégué aura donc sinon tous les honneurs et tous les profits, du moins toute la peine! Voilà comment le normand d'Estouteville administre l'église de Nîmes!



Saint-Félix-de-Pallières se ressent de toutes ces fluctuations, de tous ces troubles, et, signe caractéristique d'un temps malheureux, dans cette minuscule communauté que son isolement et ses bois devaient protéger et défendre cependant, la chicane s'est introduite, la discorde règne et impose ses lois tout en réclamant l'aide de la justice.

Comme dans presque toute l'Europe, à Saint-Félix-de-Pallières, humble village perdu là-bas dans un pli des Cévennes, hélas! Il y a conflit! Son prieur, messire Bernard de Codognan et son seigneur, noble Raymond de Claret sont en contestation.

Une fontaine en est la cause!

Et pourquoi pas? Aussi bien, quand Monsieur de

Savoie, appelé Félix V dans son obédience, veut garder pour lui seul la tiare, malgré Eugène IV; quand l'Anglais insolent dispute à Charles VII la couronne et la terre de France; quand les hauts barons du clergé se querellent pour la possession des diocèses ou des grasses prébendes, pourquoi une source aux eaux fraîches et limpides ne serait-elle pas l'objet du litige pendant entre le curé et le châtelain de Saint-Félix-de-Pallières?

Le bonheur? Mais quoi de plus relatif! Et l'homme n'est-il pas le même partout?... Donc, en l'an de grâce 1445 et le 18 mai, régnant Charles, roi des Français, et révérendissime Guillaume d'Estouteville, cardinal prêtre du titre de Saint-Martin in montibus, administrateur perpétuel de l'Eglise de Nîmes, à Saint-Félix-de-Pallières, paroisse de l'archiprêtre d'Anduze, une source appelée la Grézada, ornement et richesse de ce gracieux vallon, était cause de mésintelligence, dispute et contention entre le prieur Bernard de Codognan et le seigneur Raymond de Claret.

- Mon cher prieur, disait le noble châtelain de Saint Félix; il serait urgent de réparer le Grézada!

- A qui le dites-vous, messire! répondait Bertrand de Codognan...

- Ces réparations vous incombent prieur!

- Pourquoi donc à moi plutôt qu'à vous, plutôt qu'à d'autres?...

- Parce que vous jouissez seul de la Grézada.

- Seul!..... autrefois, oui! mais aujourd'hui, messire, vous savez bien que non! Dites-moi, la communauté, sur la place publique, n'en use-t-elle pas selon son bon plaisir? Et vous-même, reconnaissez que votre jardin et vos prés en profitent volontiers quelque peu!.....

- Des égouts, mon cher prieur, des égouts, rien de plus!
- Égouts, tant que vous voudrez. Ils n'en sont pas moins avantageux pour vos douves et vos terres. M'est avis que les ayants droit doivent également contribuer à l'entretien de la source!

- Quelle prétention, prieur! Mais vous n'y songez pas!

- Fort bien j'y pense et fort justement, ce me semble, messire!

- Pour moi, je n'en ferai rien!

- C'est ce que nous verrons!

- Parfaitement, c'est ce que nous verrons!

- Et les deux nobles interlocuteurs de se séparer non sans murmurer secrètement l'un contre l'autre.

- Telle, à quelques détails près, n'est ce pas? Telle la conversation maintes fois entendue par les vilains de Saint-Félix, sous les ombrages du vallon cévenol!

Et cela durait depuis longtemps. Chacune des parties, de bonne foi sans doute, croyant avoir raison, s'obstinait. Comment sortir de là?

- Or ça, dit un beau matin de mai, le prieur Bernard au seigneur Raymond, rapportons nous en à ce vénérable et circonspect homme, le seigneur Guillaume Maurel, chanoine précepteur et official de Nîmes! Le voulez-vous?

- Très volontiers, répondit Raymond de saint Félix, sachant fort bien qu'étant en dispute avec un homme d'Eglise, il ne pouvait guère agir autrement; ayant d'ailleurs grande confiance dans l'esprit de justice et dans la science juridique de l'official Maurel.



Alors d'un commun accord, librement, les deux parties choisissent G. Maurel pour arbitre suprême et juge en dernier ressort de leur différend.

Elles se soumettent si librement à sa décision qu'elles s'engagent par avance à payer une amende de 25 livres tournois, si elles manquent, un jour ou l'autre, la parole donnée.

La moitié de l'amende infligée à la partie infidèle sera pour l'Évêque de Nîmes, l'autre moitié reviendra à la partie fidèle.

Ces préliminaires posés avec toutes les formules et la sage lenteur de la jurisprudence d'alors, le prieur Bernard et le seigneur Raymond jurent, sur les saints Évangiles, qu'ils approuvent en principe une transaction à l'amiable, et qu'ils en respecteront toutes les clauses.

Sacrés engagements, rendus plus solennels encore par la présence de messire Armand Dracon, prieur de Tornac; Jean de Claret, camérier de Nant; Jean de Bonnovillary, bachelier en droit; de Bernard Constand, prieur d'Aujargues; de Barthélemy de Fabrica, archiprêtre d'Anduze; des prêtres Philippe Saurin, Guiraud Bernard et B. Colombet, enfin du notaire épiscopal, impérial et royal Guillaume Gauthier, tous vénérables, sages, religieux et discrets, réunis pour la circonstance dans la maison seigneuriale de Saint-Félix-de-Pallières.

L'official G. Maurel, arbitre choisi et acceptant instruit promptement l'affaire. Puis, en toute connaissance de cause, muni de pleins pouvoirs, juge habile et impartial il rendit les arrêts suivants :

1° - Puis la Grézada naît dans les terres du prieur de Saint-Félix, Bernard de Codognan est condamné à tenir ladite source dans un tel état que rien ne puisse altérer la pureté de ses eaux ;

2° - Jadis, originalité, après avoir jailli, la Grézada, traversant le jardin du prieur s'arrêtait dans son verger, en un bassin où l'on pouvait puiser, mais depuis on a disposé une place publique (platea communis) et les eaux de la

Grézada amenées là, y forment comme une seconde fontaine. Le prieur est obligé de tenir couverte, ad modum de toat, avec de larges dalles, toute cette canalisation de la source ;

3° - Après avoir servi aux besoins de la communauté sur la place publique, les eaux de la Grézada se jettent en un ruisselet (rivulus) et pénètrent, par un trou de muraille, dans une terre de Raymond de Claret, pour descendre bientôt, à travers la dominicature (per terras dominicature) jusqu'au pré de l'Église - usque ad pratum dicte ecclesie- Ici le prieur peut à son gré diriger les eaux dans ses terres, sans préjudice toutefois pour son voisin, le seigneur Raymond ;

4° - Pour se rendre dans le domaine de Saint-Félix, la Grézada traverse une terre du seigneur Raymond. Elle pénètre dans cette terre par un trou pratiqué dans le mur et elle en sort de la même manière. Que ces deux issues soient agrandies en forme d'arceau, mais fermées avec des barres de fer posées per modum crucis. Les eaux s'écouleront ainsi plus facilement ; une inondation ne sera pas à redouter, et cependant, grâce aux barreaux de fer, nul ne pourra s'introduire soit dans la terre du Seigneur, soit dans le infra dictum claustrum. Que tous les fossés conducteurs soient en général creusés, nettoyés et élargis !

- Aux frais de qui ? L'acte ne le dit pas. Ce paragraphe quatrième est incomplet ;

5° A ses frais, le prieur fera élever un bon mur, à chaux et à sable, s'il vous plaît. Ce mur, partant de la poterne (posterla) de la cure, face au verger, viendra jusqu'à la porte de la place publique du dicti fortalicii, fermé lui aussi naturellement. Ce mur aura une canne ou huit palmes de hauteur. En revanche le prieur pourra, si bon lui semble, faire une porte pour son usage particulier devant celle de la place publique. Cette porte privée, de même dimension que l'autre, ne se fermera qu'en dedans par un verrou ou une barre de fer, ad securitatem et utilitatem dicti prioris ;

6° Libre aussi le prieur de percer une seconde ouverture dans ce même mur, au-dessous des portes de la cure, à l'angle de la muraille. Par là, au moindre danger, il pourra entrer dans sa maison close ou en sortir pour se réfugier soit dans l'église, soit dans le fort (fortalicium dicti loci), et cela sans oppositions aucune du sire Raymond ou de ses successeurs ;

Le seigneur Raymond est tenu, lui, de fermer, à chaux et à sable le sentier (androne) qui est en ladite muraille et sa maison. Pour se rendre dans son verger, nous lui permettons une petite ouverture dans ce mur, à la condition qu'elle sera toujours fermée, soit à clé, soit au verrou, en temps de paix comme en temps de guerre, de nuit comme de jour, à cause du danger qui en résulterait pour le prieur et ses gens.

En temps de guerre, le seigneur, s'il ne

remplissait pas cette condition, pourrait y être contraint per censuram ecclesiasticam ;

8° - Dans ce sentier, du côté de la place publique et après l'angle où sera la fausse porte à l'usage du prieur, noble Raymond peut faire unum medium parietis, non obstante alio medio quod debet esse in pede dicte androne ;

9° - Le seigneur de Saint-Félix doit assigner in canalibus suis de la Brossa (elle existe encore dans les bois, la Brousse, avec sa magnifique carrière de calcaire de lias, mais la maison est fortement endommagée) au prieur une carrière de pierres. Le transport de ces pierres sera à la charge du prieur. Toutefois, pendant trois jours, le seigneur lui prêtera ses bœufs et son char.

De son côté, le prieur fera enlever les pierres successives et per ordinem sine electione meliorum usque ad debitum complementum dicte murete ;

10° - Toutes ces réparations seront terminées, de ce jour (18 mai) au 15 août prochain ad nostram Dominam medii Augusti. Mais avant tout, qu'on s'occupe de la porte antique de la muraille dicti fortalicii ! Qu'on la remette, à chaux et à sable, en sa forme primitive ! Pour cette fermeture comme pour les autres, les paroissiens, pagesii seu parochiani dicti loci, fourniront le bois, à savoir, de bonnes, neuves et solides planches, novas fustas bene ferratas et duplicatas. Les portes ne seront fermées au verrou ou à clé qu'en temps de guerre, avec faculté pour le prieur d'entrer, soit dans la fortalicium, soit dans l'église, pro divino servitio explendo ;

11° - Les murs de soutènement élevés dans toutes ces propriétés sont à la charge de celui qui possède le sol au-dessus, reedifficentur per illum qui habet super dictos parietes. Quand il y aura un éboulement de pierres ou de terre, le propriétaire lésé réclamera à l'autre qui devra s'exécuter infra decem dies post requisitionem et hoc sub pena excommunicationis inferius late sententie ;

12° - En ce moment, le prieur, ratione primitiarum, jouit de certaines terres et demeures (mansiones), mais il ne



pourra en exiger désormais qu'une émine et un moyen cartal de froment, attendu que ces terres jadis hermes sont devenues arables par l'industrie et les travaux de noble Raymond. Il continuera d'en percevoir la dîme en plus de l'émine et du cartal de froment que nous lui assignons, pour un bien de paix, à titre de compensation. En outre, une émine de blé à prendre sur le meilleur blé récolté au mas de Colonicis, proust consuetum est ;

13° - Mais si le seigneur Raymond acquiert de nouvelles terres, il payera au prieur de Saint-Félix primitias et jura consueta et autres redevances ecclésiastiques dont elles pourront être grevées ;

14° - En compensation des pierres provenant des maisons de Casalibus sises derrière l'église et possédées par ladite église sub directo domino ant laudimio, et employées par le seigneur Raymond, ce dernier en assignera d'autres au prieur, toute cette journée jusqu'à concurrence des pierres qu'il en a reçues ;

15° - Le prieur se proposait (affectabat) pour sa sécurité, de percer une porte à l'entrée de la place publique devant celle de son verger. Il nous paraît cependant qu'il y aura là un grave préjudice pour le seigneur, et ce propter multas rationes quas hic inserere omittimus.

La sécurité du prieur ne nous est pas moins chère ! aussi lui permettons-nous de poser à l'angle du mur, devant la porte du verger une barre, mais du côté du cimetière, mobile, assurée seulement par un coin, en temps de guerre toujours avec l'assentiment exprès des châtelains de Saint-Félix.

16° - Que sur tous les points, la paix et la concorde règnent entre les deux parties ! – Et si plus tard s'élevait quelque nouvelle difficulté, qu'elles sachent, pour leur gouverne, que l'official sera toujours prêt à les entendre, à Anduze, où il vient de temps à autre... *Sive causa assisiarum sive alias causa administrandi justitiam.*

En ayant recours à ses bons offices, elles seront toujours assurées de trouver enfin la paix, la concorde et la justice.

Depuis près de cent ans, la guerre désole la France – Maîtres du Gévaudan, les Anglais ont fait plus d'une sanglante apparition dans les Cévennes. Rien de moins assuré que la paix dont on jouit en ce moment ! De là, ce luxe de précautions prises à Saint-Félix-de-Pallières, pour parer aux attaques éventuelles tempore guerre.

En ce vallon relativement petit, on voit cependant avec plaisir la vie nationale s'affirmer et s'épanouir dans sa triple forme.

Le prieur a son habitation personnelle, domus, avec dépendances closes, pour ses serviteurs claustrum ; une église, ecclesia, - un patrimoine ecclésiastique comprenant : dominicatura, pratum, ortus, viridarium, c'est-à-dire un verger, un jardin, un pré et des terres, mais le tout enclavé dans les propriétés seigneuriales.

Raymond de Claret, de Saint-Félix, a lui aussi sa demeure, domus sua, dans ce vallon, et des terres qu'il exploite avec succès, justifiant ainsi les armoiries de sa famille : le blason des de Claret portant trois pelles ou pioches, posées deux et une sur gueules, véritables armes parlantes.

À côté du prieuré et du manoir, il y a un fort fortalicium, qui doit être desservi par le seigneur, mais qui abritera en cas de danger, Dieu sait s'il y en a ! le châtelain, le curé et les paroissiens.

Ces derniers, pagesii seu parochiani, sont constitués en commune libre. Ils ont droit au fortalicium. Ils ont une place publique embellie par une fontaine, un cimetière, une église et un curé. Ici, la corvée n'apparaît que sous la forme bénigne de quelques bonnes planches fournies par eux pour les fermetures du fort. Les autres travaux seront aux frais du prieur, expensis et sumptibus prioris. La dîme ! C'est le seigneur qui la paye au prieur, parce que ce dernier paraît même plus ancien que lui et possesseur sinon plus ou moins aussi considérable du sol.

De ce passé déjà lointain, que reste-t-il aujourd'hui ?

Rien, ou peu de choses ! Si le prieur Bernard revenait à Saint-Félix, il aurait, lui surtout, de la peine à s'y reconnaître ! La dominicature vendue en 1791 à M. Roche (faisant pour la marquise d'Axat) au prix de 7 500 livres. Le prieuré et le jardin, confisqués en 1793, remplacés depuis 1886, par un groupe scolaire, la mairie et une auberge. L'église seule a survécu ! Encore, par des empiétements successifs, a-t-elle perdu même son chemin de ronde ! Le culte catholique, à Saint-Félix, n'a plus qu'un simple pied à terre !

Du fortalicium antique ? Moins que rien ! Le château et le domaine seigneurial ont changé de maîtres et de religion.

Des trois ordres, le clergé a été supprimé, là comme ailleurs. Il ne reste plus en face que la noblesse et le peuple. Mais là comme ailleurs, peuple et noblesse n'en sont ni plus tranquilles, ni plus heureux ? N'y a-t-il pas toujours la Grézada ?





L'UÒU

par Marineta Mazoyer

Lo qu'es pas jamai anar quèrre d'uòus fresques ponduts dins un galinièr a vertadièrament mancat un plaser dels bèls! A saupre se an pondut las galinas? Las ai ben ajudas cantar, mas tanlèu arribat lo bèl temps, cantan a plen de cap, e canta que cantaràs, pasmens trobatz pas totjorn un uòu!

Entredobrisse la pòrta, m'engulhe sota la cledissa que cèrca totjorn de m'escarraunhar, e me cline vèrs lo nis. Es pas pus un nisairòl çaquelà, que las galinas an fargat un rambalh que non sai... Pòdon pas gardar una nisada mofla, esparpalhan la palha de pertot, mesclan quauquas pèiras, rasclejan un pauc de tèrra e aquò vai plan per pondre. Se o vòlon coma aquò...

Uèi, desniste quatre polidons uòus blancs... mas, aquela empega! De qu'es aquel uòu grandàs au mitan? M'acapte e bote los uòus tot caudets dins mon banaston. Lo mai bèl es blanc ticassat de rossèl, mai gròs qu'un uòu de galina, amai que lo d'una rita. Agache la polalha se per cas i auria pas una intrusa. Mas non, picorejan d'un costat e d'autre, las sièis galinas, se van churlar l'aiga de la bacha, s'aigrejan a tira-qui-pòt: tot va plan.

Monte pausar la banasta sul bufet de la cosina e i pense pas pus. L'endeman, quand vòle marcar la data de ponduda e recaptar los uòus, quala es pas ma suspresa de veire que l'uòu bèl a virat au jaune!

- Benlèu qu'es gastat, diguèt mon òme. L'anim daissat tot solet dins la banasta e vèirem coma sarà deman.

Lo jorn venent, l'uòu èra irange, puèi cambièt de color cada jorn: passèt au roge, au verd, au brun, au blau... Mon vesin, lo bordièr que ten un brave polalhièr industrial de galinas pondeiras, lo venguèt espinchar, lo virèt e lo tornèt virar dins totes los senses: n'aviá pas jamai vist un coma aquò!

- Benlèu que vòstras gallinas an manjat quicòm que lor a tresmudat son uòu... capegèt.

L'emplegat de la cooperativa agricòla consultat, pensava el, qu'aquò venia dels arribatges vitaminats que se bailan de còps a las bèstias... Se ne'n bailhatz tròp, qui sap de que pòt advenir! Avèm ben de vacas fòlas, perqué pas d'uòus estranhs? Mas èra pas aquò, que arribam nòstras galinas amb de blat e de blat marés, e un pauc d'ortalissa de l'òrt que costreja lo polalhièr. O sabèm plan qu'es nosautres que manjarem los uòus fresques!

L'anèrem mostrar au farmacian dau vilatge que l'agitèt, lo trobèt plan polit: èra violet aquel jorn e ticassat de roge.

- Coma sèm lèu a Pascas, ne podretz usar coma uòu tot ondrat e lo semenar dins las faissas amb las campanas e las galinas en chocolat! çò faguèt, en risent.

Un amic, professor de biologia nos assegurèt de çò qu'èra pas:

- Es pas un uòu de rita, ni d'auca, ni de faisana, ni de pavona, ni de cigne... Sembla los uòus fossilizats de dinosaures qu'an trobat per los rocasses a St Laurenç de Treves, mas ne pòt pas èstre un, que los dinosaures existisson pas pus! »

Uèch jorns se debanèron, mon uòu èra passat per totas las colors de l'arcolan. Decidiguèrre de saber la vertat e m'aprestèrre a rompre l'uòu coma per far la moleta. En aquel moment, s'ausiguèt un cruissiment e... la cauquilha se fendasclèt a bèlis paucs, tot en zigzagas. Un brivet puèi, sautèt un cabucèl e ragèt una pichòta tèsta verda seguida d'un còl longàs. Regassèrre e aguèrre pas lo temps de m'escridar qu'una pichòta votz batarelegèt:

- Adieu, enfin lo jorn! Me presente: siái la maiasaura que siái totjorn a mand de nàisser dempuèi seissanta cinc milions d'annadas au Preïstoramà de Rosson, darrièr una vèirina. La languina me trapèt dempuèi lo temps... e puèi, siái curiosa coma una dròlla...

M'escanèrre, tant èrre estabosida, e poguèrre pas plaçar una paraula que ja l'animal contunhava:

« Quand venguèrretz visitar lo Preïstòrama a la dintrada, amb tot lo mond dau talhièr occitan, menats per lo Jorgi Peladan, t'ai plan vista que m'agachavas amb interès e que me mostravas dau det. leu que vese passar un fum de mond tota l'annada, ai agut enveja de veire coma es lo caire, ara, que i comprene pas res: vese tot lo sanclame del jorn passar de mond que an, siá de besonhas sus las avelhas e semblan escotar de voses vengudas del cèl, siá parlan dins una altra besonha que meton davant la boca e ne'n finisson pas de bargalhar tot solets coma se quauqu'un los podia ausir. M'an semblats fòrça estranhs lo mond de ton sègle! Pasmens, ta tèsta d'umana dau sègle vint e un m'a plan agradada. De segur, siás mai granda que ma vesina Lucia, mas as una tèsta mai polida que la femna robusta. Ta pèl es mens negra que la de la femna erecta e me sembla que fas pas la bèba coma ela, tu! E tot d'una, me siái decidida de sortir de mon cadre. Anem, zo, per veire!

Per far cort, quand tot lo mond avancèron, me siái venguda escondre dins ta saqueta, qu'èra de bon s'amagar

dins ton rambalh. Puèi te se-
guiguère fins a l'ostau, e espe-
rèrè lo moment per sortir.
Dempuèi, rotlèrè de ton sac,
davalèrè los escaliers, cerquèrè
quau me podriá coar. E sos-
quèrè a las galinas »

La suspresa un pauc passada,
que aviái pas encara quincat,
m'escriguère :

- Mon dieu, mas dequé vau
faire de tu, e coma t'arribarai, e

vas pas tròp créisser au mens ? Se siás de la familha dels
dinosaures vas venir mai bèla que mon ostau. Benlèu que
me vas pasturar tot lo fulhum del telh o del micocolièr
bèls, levat que t'agraden mièlhs las fuèlhas d'amorièrs
coma los manhans ? E se siás una crudèla bèstia carni-
vora, probable qu'un jorn me voldràs manjar ?

- Non, non, diguèt la bestieta, d'una votz rasseguranta,
en s'enfonilhar d'a fons fòra sa clòsca e en bolegant una
coa que semblava la dels dinosaures. Siái venguda per
visitar lo tresen millenari, que siái curiosa coma tota
femna e te vòle pas cercar d'emboih. Per m'arribar, baila
me de grans de blat coma per tas galinas, de còps qu'i
a, un pauc d'ensalada e se me vòles far plaser, tastariái
plan « un pan au chocolat » que vese de longa passar
d'enfants de las escòlas que bracejan amb aquel lipetige.
Me pòdes menar ajaçar dins la palha mas pas amb la po-
lalha que me prendrián benlèu per una anglòra e me
voldrián becar.

- Aquòs de bon far, li diguère un pauc amaisada, te vau
menar sota lo cobèrt ont sarram la palha, i saràs a ton aise...
Tant valiá se n' mainar coma cal que de tot biais la bes-
tieta aviá causit de demorar aici. Alara, agantèrè la ba-
nasta, que ausave pas tocar la bèstia. Pasmens aviá un
polit morre ròse amb dos ulhons verds amistoses e una
boca bèla que s'atieravan de perletas blancas coma se
sorrisiá. Davalèrè los escaliers quatre per quatre en sonar
mon òme e en cridar coma una sorda :

« Avèm una bèstia preïstorica a l'ostau, avèm una bèstia
preïstorica... »

Mon òme ajaçat dins lo lièch a costat de ieu me brandus-
sèt e me diguèt :

- « As pas finit de bolegar, tenes pas de faire de sauts
coma un cabrit, de bracejar e de cridar que i a una bèstia
preïstorica... »

Deresvelhada, foguèt pas de bon tornar a la realitat e me
deguère levar per anar veire ma banasta : i aviá pas res
dedins. Foguère plan trista.

Pr'auquò, me vau pas languir d'una maiasaure qu' existís-
siá sonque dins mon pantais, saique !

Primier prèmi Pròsa Lo Martinet, (2003)
(D'Avena en Gardon-2012)

L'ŒUF

Celui qui n'est jamais allé chercher des œufs frais pondus
dans un poulailler s'est véritablement privé d'un plaisir
des plus grands ! Savoir si elles ont pondu les poules, je
les ai bien entendu chanter... Mais dès qu'il fait beau,
elles s'égosillent tant et plus, vous ne trouvez pas tou-
jours un œuf pourtant !

J'entrouvre la porte, je me faufile sous le grillage qui cherche



toujours à m'égratigner et je me
penche vers le nid. Ce n'est plus
un nid d'ailleurs, car les poules
ont créé un désordre indicible...
Elles ne peuvent pas garder un
nid douillet, elles éparpillent la
paille partout, y mêlent quelques
pierres, raclent un peu de terre
et cela leur va bien pour pondre.
Si c'est leur bon plaisir...

Aujourd'hui, je dénêche quatre
jolies œufs blancs... Mais c'est

un peu fort ! qu'est-ce que c'est que ce gros œuf au mi-
lieu ? Je m'accroupis et dépose les œufs tout chauds dans
mon petit panier. Le plus grand est blanc tacheté de roux,
plus gros qu'un œuf de poule et qui plus est, que celui
d'une cane. Je regarde la volaille au cas où il y aurait une
intruse. Mais non, les six poules picorent doucement d'un
côté et de l'autre, vont boire à longs traits l'eau de l'auge,
s'ébouriffent à qui mieux-mieux : tout va bien.

Je monte déposer la corbeille sur le buffet de la cuisine
et je n'y pense plus. Le lendemain, quand je veux mar-
quer la date de ponte et ranger les œufs, quelle n'est pas
ma surprise de voir que le grand œuf a viré au jaune !

- « Peut-être est-il gâté dit mon mari. Laissons le tout seul dans
la corbeille et nous allons voir comment il sera demain. »

Le jour suivant, l'œuf était orange, puis il changea de couleur
chaque jour : il passa au rouge, au vert, au brun, au bleu...
Mon voisin, le fermier qui s'occupe d'un grand poulailler
industriel de poules pondeuses, vint l'observer, le tourna
et le retourna dans tous les sens : il n'en avait jamais vu
un comme cela.

- « Peut-être que vos poules ont mangé quelque chose
qui a changé leur œuf... » dit-il tout pensif.

L'employé de la coopérative agricole consulté, pensait
lui, que cela venait des aliments vitaminés que l'on
donne parfois aux bêtes... Si vous en donnez trop, qui
sait ce qu'il peut arriver ! Nous avons bien des vaches
folles, pourquoi pas des œufs bizarres ? Mais ce n'était
pas cela, car nous nourrissons nos poules avec du blé et
du maïs, et un peu de légumes du jardin qui longe le
poulailler. Nous savons bien que c'est nous qui les man-
gerons les œufs frais !

Nous allâmes le montrer au pharmacien du village qui
l'observa, le trouva bien joli : il était violet ce jour-là et ta-
cheté de rouge.

- « Comme nous sommes bientôt à Pâques, vous pourrez
l'utiliser en œuf tout décoré et le semer dans les « faisses »
avec les cloches et les poules en chocolat ! » fit-il, en riant.
Un ami, professeur de biologie nous affirma tout ce qu'il
n'était pas :

« Ce n'est pas un œuf de cane, ni d'oie, ni de faisane, ni
de paonne, ni de cygne... Il ressemble aux œufs fossilisés
de dinosaures qu'on a trouvés dans les rochers à Saint-
Laurent de Trèves, mais ce ne peut pas en être un, car
les dinosaures n'existent plus ! »

Huit jours s'écoulèrent, mon œuf était passé par toutes les
couleurs de l'arc-en-ciel. Je décidai d'en avoir le cœur net
et je me préparai à casser l'œuf comme pour faire l'ome-
lette. A ce moment-là, un craquement se fit entendre, la co-
quille se fendit peu à peu, tout en zigzags. Peu de temps
après, un couvercle sauta et une petite tête verte suivie d'un

long cou jaillit. J'écarquillai les yeux et je n'eus pas le temps de m'écrier qu'une petite voix cliqueta :

« Bonjour, enfin le jour! Je me présente : je suis la maïsaure qui est toujours sur le point de naître depuis soixante-cinq millions d'années au Préhistorama de Rousson, derrière une vitrine. L'ennui me prit depuis le temps... Et puis, je suis curieuse comme une fille... »

Je m'étranglai, tant j'étais stupéfaite, et je ne pus pas placer une parole car déjà l'animal continuait :

« Quand vous êtes venus visiter le

Préhistorama à la rentrée, avec toutes les personnes de l'atelier d'occitan, menées par Georges Peladan, je t'ai bien vue qui me regardais avec intérêt et qui me montrais du doigt. Moi qui vois passer une foule de gens toute l'année, j'ai eu envie de voir comment est le pays, maintenant, car je n'y comprends rien : je vois toute la journée passer des gens qui ont, soit des choses sur les oreilles et semblent écouter des voix venues du ciel, soit ils parlent dans un machin qu'ils mettent devant la bouche et n'en finissent pas de jacasser à tort et à travers tout seuls comme si quelqu'un pouvait les écouter. Ils m'ont paru très étranges les gens de ton siècle! Pourtant ta tête d'humaine du vingt et unième siècle m'a bien plu. Pour sûr, tu es moins grande que ma voisine Lucie, mais tu as une tête plus jolie que la « femme robusta. » Ta peau est moins noire que celle de la « femme erecta » et il me semble que tu ne fais pas la moue comme elle, toi! Et, d'un coup, je me suis décidée à sortir de mon cadre. Al-lons, en avant pour voir!

Bref, quand ils ont tous avancé, je suis venue me cacher dans ton sac, c'était facile dans tout ton désordre. Puis je t'ai suivie jusque chez toi, et j'ai attendu le moment de sortir. Depuis, j'ai roulé de ton sac, descendu les escaliers, cherché qui pourrait me couvrir. Et j'ai pensé aux poules. » La surprise un peu passée, je n'avais pas encore dit un mot, je m'écriai :

- Mon Dieu, mais que vais-je faire de toi, et comment te nourrir, et tu ne vas pas trop grandir au moins? Si tu es de la famille des dinosaures tu vas devenir plus grande que



ma maison. Peut-être vas-tu paître tout le feuillage des deux grands arbres, le tilleul et le micocoulier? À moins que tu préfères les feuilles de mûriers comme les vers à soie? Et si tu es une cruelle bête carnivore, c'est probable qu'un jour tu voudras me manger?

- Non, non, dit la petite bête, d'une voix rassurante, en s'extrayant complètement de la coquille et en bougeant une queue qui ressemblait à celle des dinosaures. Je suis curieuse comme toute femme et je ne veux pas te chercher querelle. Pour

me nourrir, donne-moi des grains de blé comme pour tes poules, parfois, un peu de salade et si tu veux me faire plaisir, je mangerais bien « un pain au chocolat » car je vois passer sans arrêt des enfants des écoles qui gesticulent avec cette gourmandise. Tu peux m'amener coucher dans la paille mais pas avec la volaille qui me prendrait peut-être pour un lézard et voudrait me becqueter. »

« C'est facile à faire, lui dis-je un peu apaisée, je vais t'amener sous l'appentis où nous entassons la paille, tu y seras à l'aise... »

Autant valait s'en occuper comme il faut car de toute façon la petite bête avait choisi de rester ici. Alors, j'attrapai la corbeille, car je n'osais pas toucher la bête. Pourtant, elle avait un joli museau rose avec deux petits yeux verts amicaux et une bouche où s'alignaient des petites perles blanches comme si elle souriait. Je dégringolai les escaliers quatre à quatre en appelant mon mari et en criant à tue-tête :

« Nous avons une bête préhistorique à la maison, nous avons une bête préhistorique... »

Mon mari, couché dans le lit à côté de moi me secoua et me dit :

- « Tu n'as pas fini de bouger, tu n'arrêtes pas de faire des sauts de « cabrit », de gesticuler et de crier qu'il y a une bête préhistorique... »

Réveillée, ce ne fut pas facile de revenir à la réalité et je dus me lever pour aller voir la corbeille : il n'y avait rien dedans. Je fus très triste.

ABONNEZ-VOUS!

**52 NUMÉROS =
40 € TTC**

AU LIEU DE 83 €

OFFRE SÉLECTIONNÉE	Nom & Prénom :	
<input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 40 € TTC	Adresse :	
<input type="checkbox"/> 6 mois - 26 numéros 30 € TTC	CP :	Ville :
<input type="checkbox"/> 1 an - Hors France 52 € TTC	Mail :	Tel :

• Abonnez-vous par courrier en renvoyant le bulletin ci-dessus accompagné du chèque correspondant à :

CÉVENNES MAGAZINE - B.P. 90031 - 30101 ALÈS PPDC

• Abonnez-vous par mail en renvoyant vos coordonnées à :

cevennesmagazine@gmail.com et en téléphonant au **04 66 56 69 56** pour régler par carte bancaire

• Abonnez-vous via le site : **cevennesmagazine.fr** - Rubrique **abonnement** - Paiement carte bancaire ou virement